

L'AMI DU LITTORAL



Bulletin de l'association

LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN ARCACHON

Mai 2006

N° 50

Siège social 19 avenue de la libération

Tél : 05 56 82 19 80

Adresse postale : B.P 51 33740 ARES

Notre site : <http://www.littoralnordbassinarcachon.com>

Le mot du président.

Chers Amis

Poursuivant l'esprit des pères fondateurs de notre association, nous continuerons à :

- Défendre les espaces verts existants et éviter si possible tout déboisement mal-venu.
- Garder contact avec les organismes concernés : Onf, Diren, Conservatoire du Littoral, Drac, etc...

qui nous ont jusqu'à ce jour réservé le meilleur accueil.

- Sur place, collaborer avec l'association Sauvegarde des Quinconces et l'Acca des chasseurs d'Andernos.
- Dans le cadre de l'Intercommunalité, nous restons attentifs aux travaux du Siba, portant sur l'hydraulique du Bassin d'Arcachon et apportons sans réserve notre appui à la Ceba où nous conservons le secrétariat général.
- Ce n'est pas le rejet par le Conseil d'Etat du recours de presque toutes nos associations contre les articles que nous jugeons inquiétants pour l'esprit du SMVM qui modifiera notre vigilance pour le respect de notre cadre de vie.

Comme par le passé, chaque membre du bureau chacun à sa place, nous permet d'être renseignés et de vous tenir informés de nos actions.

Très amicalement.

Christian de Chorivit

Le coin de la mémoire

Une silhouette massive sous une tignasse abondante, ébouriffée, le geste lent, la parole posée. Ainsi, en quelques mots, le personnage est posé.

Il nous semblait éternel, épargné par les ans, tant il changeait peu. Il faisait partie du paysage, s'y inscrivant pesamment, semblant avoir toujours été là. Assis devant sa cabane, ou debout dans son atelier, il parlait avec quiconque le voulait bien. Il connaissait chaque estey, chacun des bateaux, même si beaucoup des marins qui les barraient et qu'il avait côtoyés avaient débarqué. Lui, restait.

En janvier, il quittait les Andernosiens, nous rendant tous un peu orphelins.

Il se nommait Pierre, Jean Elies à l'état civil, Pierrot lui convenait mieux. Beaucoup le pensaient « pur » andernosien. En fait, il naissait à La Rochelle le 30 septembre 1921, ainsi que découvert sur son inscription à la Camsa (Caisse mutuelle d'assurances sociales agricoles de la Gironde) le 26 novembre 1946, à sa création. Son employeur est alors M. Henri Piaton, expéditeur d'huîtres sur le Boulevard de la Plage, successeur de Paul Simon qui succédait à son père Michel Simon, créateur de l'activité en 1881.

En 1932, ses compagnons de classe (il avait alors 11 ans), étaient : Jean Duloste, Mireille Rosazza, Jean Barreyre, Simone Verdier, Colette Goubet, René Bonnat, Marthe Bordelais, Pierrette Carrère, Linette Labeyrie, René Rossignol, Robert Perreaud, Jean Drault, René Lafon... Il était l'un des derniers survivants de cette génération .

Ainsi, il fit ses humanités à sa manière, sur les bancs de l'école Jules Ferry, et comme qu'il aimait le dire en plaisantant, son seul bac fut celui qui succéda à sa première pinasse à rames et à sa pétroleuse à moteur Beaudoin.

A sa façon, alors que l'on aurait pu penser que les huîtres, les rougets et les rieuses auraient dû être ses seuls compagnons, il était devenu un personnage public très populaire. Ainsi, au Club des Girondins de Bordeaux, il était un passionné « supporter » omniprésent, il voyait se succéder des générations de joueurs, passant de Kargu à Giresse, pour arriver aux Pauleta et autres joueurs actuels. Il tutoya les plus grands du ballon rond dont beaucoup aujourd'hui sont retraités. Il doit leur manquer aussi...

Au bout du môle, séparant le Bassin de la première darse, se trouvait sa cabane et devant , son banc de bois. La banderole « Chez Pierrot » qui l'identifiait a été rapidement arrachée à peine était-il décédé. La mémoire n'a pas été arrachée pour autant dans l'esprit de ses amis. Le banc de bois est resté pour combien de temps ? Viennent encore s'y asseoir quelques habitués, peut-être pour à leur façon, faire encore un brin de causette avec Pierrot... ...

Adichats Pierrot...

C.P

SIBA

Pour nos lecteurs qui ne disposent pas d'Internet, nous reprenons ce que nous dit le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon.



Dans le cadre du contrat de plan Etat/Région 2002/2006 le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) mène des travaux de dragage des bancs des sable du Bassin afin d'en améliorer l'hydraulique.

Ces travaux ont débuté depuis le mois d'octobre 2002 et se sont poursuivis jusqu'au mois de mars 2006. Ils sont menés grâce à l'aide d'une drague aspiratrice stationnaire qui écrête les bancs de sable et rejette le sédiment ainsi ôté dans les fosses profondes du Bassin. Les sables sont ensuite chassés par le courant vers la sortie du Bassin, évitant ainsi un retour sur les bancs traités ou, pire encore, sur les parcs à huîtres alentours.

A titre d'exemple, le dragage du chenal d'Arès a permis d'ôter 500 000 m³ de sables, sur une zone d'emprise de 1300 m de long sur 350 m de large. Le sable retiré de ces bancs a permis de remodeler et d'élargir le talus sous-marin au droit de Piquey, afin de lutter efficacement face aux problèmes d'érosion.

Ainsi l'ensemble des objectifs de ce programme de restauration de l'hydraulique peut être atteint.

Favoriser les écoulements et le renouvellement des eaux,

Lutter contre la sédimentation,

Améliorer les conditions de navigation.

Une précision : Les travaux de nettoyage du domaine maritime (par exemple le nettoyage du banc de la Matelle) ne doivent pas être confondus avec les actions de dragages.

En effet, même si ces actions sont toutes deux très importantes et concourent au même but, les crédits qui leur sont affectés sont eux-mêmes séparés.

Nos lecteurs, pour la plupart excellents connaisseurs du Bassin, sont parfaitement en mesure de juger par eux-mêmes du résultat de ces travaux.

Le Contrat de plan Etat/Région 2002/2006 est maintenant arrivé à son terme : Qu'en est-il de l'avenir ?

Tous les décideurs/euses que nous avons interrogés se sont déclarés favorables à la poursuite de l'action sur les chenaux du Nord Bassin. Nous soutenons qu'il est indispensable qu'une importante circulation d'eau se produise à chaque marée dans les chenaux du nord afin de diminuer l'importance relative du Teychan. Notre avis se fonde sur la corrélation indiscutable entre le fait que le Teychan draine de plus en plus de flux et d'autre part constatation est faite de l'envasement des chenaux au nord, ainsi que l'érosion du Cap-Ferret. Le plus souvent cet argument semble entendu.

M. François Deluga s'est engagé à défendre tant auprès du SIBA, dont il est Vice-Président, que du Conseil Régional d'Aquitaine dont il est également Vice-Président, la nécessité impérieuse de poursuivre les travaux de dragage des chenaux de notre Nord-Bassin.

*Cela bien sûr, sera possible seulement après la signature d'un **Contrat de Projet** entre l'Etat et la Région. L'établissement de ce nouveau contrat devrait être terminé pour la fin de l'année et sa signature, suivie de la mise en place des crédits, intervenir dans les premières semaines de l'année 2007.*

Nous ne manquerons pas de suivre très attentivement l'avancement des négociations et de tenir les Amis du Littoral Nord-Bassin informés.

La 5^{ème} génération des contrats Etat/Régions, pour la période 2007/2013 seront dénommés « contrats de projets Etat-Régions » et leur contenu resserré sur trois axes qui répondent aux objectifs de l'Union européenne : « La compétitivité et l'attractivité des territoires », « la promotion du développement durable », « la cohésion sociale et territoriale ».

M.J

A propos...

Un sujet de mécontentement pour les personnes qui fréquentent la plage d'Arès, proche du Trou de Tracasse : Cette année, la disponibilité de la drague du Siba a permis le nettoyage du chenal d'accès au Trou de Tracasse, censé être constitué de sable et destiné à engraisser la plage. De sable, nulle trace, ce sont des vases qui ont été déposées en bordure de plage, sur une vaste étendue de terrain.

Cette épaisse couche a rendu le sol très glissant et présente un danger pour tous ceux qui accèdent à cette zone à marée basse. Au gré des marées, ces vases disparaîtront sans doute, mais combien faudra-t-il de semaines pour y parvenir ? La proximité de la saison estivale n'était pas la meilleure période pour l'entreprise de tels travaux et c'est très regrettable.

A Lège-Cap-Ferret, la décharge en est à la deuxième phase de sa réhabilitation. La facture d'un coût initial de 3,1M€ présentera un surcoût estimé à 200 000M€ la décharge ayant fonctionné deux ans de plus que prévu. (chiffres indiqués au cours du débat intercommunal d'orientation budgétaire du 20 février dernier).

F.W

Sortie au phare.

La sortie prévue au Phare de Cordouan aura lieu **le mardi 11 juillet 2006**. départ d'Arès, Esplanade Dartiguelongue à 7 heures, embarquement au Verdon à 9 heures.

Coût : Adultes : 26€

Enfants de moins de 12 ans : 17€

Inscriptions dès maintenant.